



Lettre d'information

- Villes européennes de la culture
enjeux, fonctionnement, avenir

- La langue française
à l'épreuve des nouvelles technologies
bilan du salon *Expolangues* où a été présenté
le site internet sur *les écritures au Viêtnam*

- Les arts de la rue aujourd'hui
les raisons d'un succès public

N°23

...écouter, voir... écouter, voir... écouter, voir...

Remise de l'Équerre d'argent au Palais des beaux-arts de Lille : Catherine Trautmann et Marc-Noël Vigier, président directeur général du groupe Moniteur, ont remis, le lundi 12 janvier 1998, au Palais des beaux-arts de Lille, les prix d'architecture du Moniteur 1997, en présence de Pierre Mauroy, ancien premier ministre, sénateur-maire de Lille. Le prix de l'*Équerre d'Argent* a été attribué au Palais des beaux-arts de Lille (architectes : Jean-Marc Ibos et Myrto Vitart ; maîtrise d'ouvrage : Ville de Lille) dont la rénovation s'est achevée l'année dernière. Dans son allocution, Catherine Trautmann a souligné l'exemplarité de cette réalisation publique qui allie de façon harmonieuse tradition et modernité. Depuis sa réouverture au mois de juin 1997, le Palais des beaux-arts a accueilli plus de 200 000 visiteurs. Il en accueillait auparavant moins de 90 000 par an.

Musique en scène, le grand festival de la musique contemporaine à Lyon devient en 1998 une grande manifestation pluridisciplinaire : la création musicale se trouve mêlée aux arts plastiques, à l'image, à la scène, à l'art acousmatique (musique concrète). Parmi les trente programmes et quelque 80 compositeurs présentés, on peut noter plusieurs moments forts : l'intégrale Webern par l'orchestre national de Lyon, une création mondiale de Peter Eötvös (une commande de l'opéra national de Lyon), des œuvres de Boulez, de Ligeti seront jouées....

Du 4 au 24 mars. Musiques en scène est conçu et produit par Grame, centre national de création musicale, 04 72 07 37 00.

Dans le cadre de la Semaine de la langue française et de la francophonie **le français comme on l'aime** l'université de Cergy-Pontoise présente le mercredi 18 mars 1998 : *les dictionnaires et l'histoire de la langue française au sein de la francophonie*. La 5^e édition de cette journée des dictionnaires rassemble deux manifestations : un colloque international sur le thème *les dictionnaires et l'histoire de la langue française au sein de la francophonie* et une exposition : *dictionnaires et lettrines aujourd'hui*. La journée des dictionnaires constitue un rendez-vous annuel des chercheurs et des lexicographes dans le domaine des dictionnaires.

Rens : Jean Pruvost, 01 34 25 49 06 ou 01 64 94 28 48.

Les rendez-vous de l'architecture arrivent sur l'internet ! La transcription intégrale des premiers *Rendez-vous de l'architecture* qui se sont tenus les 2 et 3 octobre dernier à la Grande Halle de la Villette sera accessible à compter du 4 février sur le site *archi.fr* ainsi que sur le site *culture.fr*.

De nombreux liens faciliteront la lecture des débats et des tables rondes de ces quatre demi-journées en permettant de naviguer d'une communication à l'autre et d'accéder aux biographies des intervenants.

à suivre pages 19 et 20...

Sommaire

Dossier :

les villes européennes de la culture p 3 à 6

Nouvelles technologies :

la langue française à l'épreuve des nouvelles technologies p 7 et 8

les écritures du Vietnam sur l'internet p 8 et 9

Un homme, un lieu :

le renouveau du musée des arts africains et océaniques p 10 à 12

Panorama :

sur le macadam... les arts de la rue aujourd'hui p 13 à 16

Public :

le tour des cultures du monde en 50 jours p 17 et 18

Ecouter, voir

p 19 et 20

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Marc Sadaoui. RÉDACTEUR EN CHEF : Jean-Paul Cîret. RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT : Patrick Ciercoles. RÉDACTION : Paul-Henri Doro 01.40.15.83.65, Sophie de Castelnau 01.40.15.82.95, Florent Thibout 01.40.15.81.41. COMITÉ DE RÉDACTION : Jacques Bordet, Adeline Boulanger, Didier Cossé, Robert Fohr, Alain Fougeray, Nicole Gasser, Brigitte Jais, Amal Lahlou, Martine Lehmans, Laurent Maillaud, Christiane Menvielle, Catherine Merlhiot, Anne Racine, Béatrice Saint-Laurent, Jacques Vincent. MISE EN PAGE (PAO) : Sophie de Castelnau. Pour recevoir la lettre d'information, adresser une demande écrite au Dic, ministère de la culture, 3, rue de Valois, 75042 Paris Cedex 01. Télécopie : 01.40.15.87.05. CONCEPTION GRAPHIQUE : Polytechniques. IMPRIMEUR : Maulde et Renou. NUMÉRO DE COMMISSION PARITAIRE : 1290 AD. Nouvelle série. Le numéro : 2 F. TIRAGE : 32 000 ex. MINITEL : 3615 Culture. INTERNET : <http://www.culture.fr>

Villes européennes de la culture

De Victor Hugo réclamant la constitution des Etats-unis d'Europe à l'attribution d'une compétence culturelle aux institutions de l'Union par le traité de Maastricht, la culture a été souvent présentée comme le ciment nécessaire à la construction européenne. Les *villes européennes de la culture* sont l'une des manifestations qui permettent d'exposer les particularités culturelles de chaque nation, tout en exprimant une communauté de racines et d'histoire. Cette manifestation s'inscrit également dans l'ambitieux projet d'une "grande Europe de l'Atlantique à l'Oural", dont elle peut être une prémisse, en faisant participer les Etats qui ne sont pas dans l'Union.

Dans cet article, la *Lettre d'information* explique les procédures de désignation des *villes européennes de la culture*, parle de Stockholm pour 1998 et expose les projets d'Avignon et des huit autres villes pour l'an 2000.

Mélina Mercouri, alors ministre grecque de la culture, est à l'origine de cette initiative qui depuis 1985 désigne chaque année une ville d'Europe comme *ville européenne de la culture*. Les manifestations organisées à cette occasion mettent en valeur la culture du pays organisateur auprès des autres Etats membres. Elles doivent rapprocher les peuples européens en mettant en valeur les éléments communs de la culture européenne et affirmer aux yeux du public européen la culture de la ville et du pays choisi.

La résolution du conseil des ministres européens du 13 juin 1985 définit ainsi l'objectif de la manifestation : "les ministres responsables des affaires culturelles considèrent que la manifestation *ville européenne de la culture* devrait être l'expression d'une culture qui, du point de vue de sa formation historique et de son développement contemporain, est caractérisée par le fait qu'elle possède à la fois des éléments communs et une richesse né de la diversité. La manifestation est organisée pour contribuer au rapprochement des peuples des Etats membres, mais il convient de tenir compte de larges affinités culturelles européennes".

Comment sont-elles choisies ?

En 1985, le mode de sélection des villes a été défini. "La décision relative au choix de la ville doit être arrêtée au moins deux ans à l'avance afin que les dispositions appropriées puissent être prises. Les Etats membres se succèdent en principe par ordre alphabétique. Ils peuvent toutefois modifier, d'un commun accord, l'ordre chronologique des manifestations."

L'année 1996 a marqué la fin d'un premier tour des Etats membres de la communauté européenne.

Les villes européennes de la culture depuis 1985

1985, Athènes (Grèce)	1996, Copenhague (Danemark)
1986, Florence (Italie)	1997, Thessalonique (Grèce)
1987, Amsterdam (Pays-Bas)	1998, Stockholm (Suède)
1988, Berlin (Allemagne)	1999, Weimar (Allemagne)
1989, Paris (France)	2000, Avignon (France), Bologne (Italie), Prague (Tchèque), Helsinki (Norvège), Bergen (Pays-Bas), Bruxelles (Belgique), Reykjavik (Islande), Saint-Jacques-de-Compostelle (Espagne), Cracovie (Pologne), en collaboration avec Nuremberg (Allemagne)
1990, Glasgow (Grande-Bretagne)	
1991, Dublin (Irlande)	
1992, Madrid (Espagne)	
1993, Anvers (Belgique)	
1994, Lisbonne (Portugal)	
1995, Luxembourg (Luxembourg)	

Une conclusion du 18 mai 1990 prise en conseil des ministres européens de la culture propose que d'autres pays européens que les Etats de la communauté puissent avoir la possibilité de désigner des villes pour cette manifestation.

En 1992, le choix des nouvelles villes européennes jusqu'à l'an 2000 a été effectué. Devant la multiplicité des villes pouvant se porter candidates, des critères de base ont été établis : les villes désirant être nommées *ville européenne de la culture* doivent être situées dans un pays européen qui se réfère aux principes de démocratie, de pluralisme et de respect des droits de l'homme. Les ministres décident de prévoir une alternance entre les Etats membres actuels et d'autres Etats européens. Il pourrait y avoir une certaine souplesse entre l'une et l'autre catégorie pour les Etats devant adhérer à la communauté à court terme. Dans la mesure du possible, on évitera de choisir des villes de la même zone géographique pendant deux années consécutives ; de même, on désignera tantôt une capitale, tantôt une ville de province.

Les villes doivent soumettre leur candidature par l'intermédiaire des ministères de la culture de leur pays. Le choix définitif appartient au Conseil des ministres de l'Union européenne qui décide par consensus.

L'Etat membre dans lequel se trouve la ville européenne de la culture désigne l'instance qui assumera sur son territoire la responsabilité de l'organisation et du financement de la manifestation.

La ville désignée est responsable de la programmation et du cofinancement des manifestations. Une contribution communautaire globale est versée à l'organisme principal de la ville sur le budget du programme *Kaleidoscope*. Cette contribution ne représente qu'une très faible part du financement nécessaire (environ 2%).

Une réforme en discussion

Initiative intergouvernementale jusqu'à présent, cette manifestation doit être placée dans le cadre communautaire du fait de l'attribution d'une compétence culturelle à l'Union par le traité de Maastricht. Le Parlement européen, lors des discussions relatives au programme *Kaléidoscope* en 1995, a ainsi demandé à la Commission de

présenter une proposition de texte visant à modifier les modalités de désignation.

Déposé le 30 octobre 1997, cette proposition, qui doit être soumise au Conseil des ministres et au Parlement européen, selon la procédure de codécision, propose de sélectionner les villes candidates par un jury rendant avis à la Commission, le Conseil statuant à la majorité qualifiée sur la proposition faite par la Commission. Ce texte, qui sera probablement largement amendée, ne sera applicable que pour la désignation de la *ville européenne de la culture* de 2002. Compte tenu de la durée de la procédure de codécision et de la période nécessaire à une bonne préparation de la manifestation, le Conseil continuera de proposer à titre exceptionnel et transitoire la ville européenne pour 2001 dans le cadre intergouvernemental.

1998, Stockholm



Stockholm a été choisie comme *ville européenne de la culture* pour la richesse et la diversité de sa vie culturelle, sa situation géographique et son histoire marquée par d'étroites relations culturelles avec les pays riverains de la Baltique et avec le continent.

Stockholm est une des villes d'Europe qui possède le plus de théâtres. Quelque mille cinq cents artistes, plasticiens et artisans d'art y vivent et y travaillent. Elle compte une soixantaine de musées et d'innombrables galeries d'art.

Au printemps 1998 sera achevé le nouveau *musée d'art moderne et d'architecture*, le plus grand musée d'art moderne d'Europe, conçu par l'architecte espagnol Rafael Moneo.

Stockholm souhaite profiter de cette manifestation pour améliorer durablement la situation culturelle et l'accès à la culture à Stockholm et en Suède, et promouvoir les échanges culturels avec l'Europe.

Quinze thèmes majeurs ont été retenus : rencontre avec le monde (la ville internationale),

la libre parole (la ville démocratique), son et silence (la ville sonore), la ville scène (la ville créative), stockholisme (la ville durable), l'espace du temps (la ville historique), racines et rites (la ville rituelle), génération K (la ville jeune), créativité populaire (la ville conviviale), aurore boréale (la ville du nord), voies d'eau (la ville sur l'eau), ombre et lumière (la ville lumineuse), les formes de la vie (la ville et son esthétique), l'espace de la nature (la ville écologique), sur les pas de Léonard (la ville inventive).

La Suède est renommée pour ses actions culturelles destinées aux enfants et de multiples projets se succéderont en 1998 : littérature et théâtre pour l'enfance, spectacles de marionnettes internationaux...

Le mois culturel européen

Compte tenu de l'intérêt témoigné par les villes européennes à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté pour organiser cette manifestation, les ministres sont convenus, lors du conseil du 18 mai 1990, de créer une autre manifestation culturelle : un mois culturel européen qui se déroulerait chaque année dans une ville et s'intitulerait "L'Europe à ..., 199...".

La première ville concernée fut, en 1992 Cracovie (Pologne). Ont suivi Graz (Autriche) en 1993 ; Budapest (Hongrie) en 1994, Nicosie (Chypre) en 1995, Saint-Pétersbourg (Russie) en 1996, Ljubljana (Slovénie) en 1997, Linz (Autriche) et La Valette (Malte) en 1998, Plovdiv (Bulgarie) en 1999.

La Commission propose de supprimer le mois culturel européen à partir de l'an 2000, la manifestation manquant selon elle de visibilité.

Avignon, une des villes européennes de la culture en l'an 2000

Pour l'an 2000, le Conseil des ministres européen a choisi de désigner neuf villes, dont pour la France, Avignon ; une excellente opportunité pour la ville avignonnaise de profiter de cette année charnière entre deux siècles pour mettre en valeur à la fois le rôle historique d'Avignon au sein de l'Europe et sa position stratégique entre l'Europe du nord et l'arc méditerranéen.

La Ville joue le rôle d'organisateur de l'événement et de coordinateur des propositions et des actions. Le dossier est placé sous l'autorité directe de Marie-Josée Roig, maire d'Avignon qui a choisi Claude Mollard comme consultant externe. La mission *Avignon 2000*, structure municipale, recense, gère et coordonne les projets en concertation avec Claude Mollard.

Par ailleurs, l'association *Avec 2000*, liée à la ville par une convention, a eu un rôle important d'accompagnement et de réflexion pendant la phase initiale du projet. Dans un second temps elle devrait assurer la promotion de la manifestation.



Les neuf villes européennes de la culture ont adopté le même logo. Celui

de Bergen porte le texte : "europeisk kulturby ; celui de Bologne "citta europea della cultura nel 2000"...

Neuf villes, neuf thèmes

A plusieurs reprises, les organisateurs des neuf villes désignées *villes européennes pour l'an 2000* se sont réunis afin de coordonner leurs actions. Après une première prise de contact en novembre 1995, des thèmes de travail ont été dégagés en septembre 1996. Chaque ville est ainsi chargée d'animer un thème. Avignon a retenu celui de *l'art et de la créativité*. Dans ce cadre, la ville est porteuse d'un projet *Autoportrait des neuf villes*, qui se veut le reflet des tendances artistiques les plus fortes de chaque ville, aussi bien dans son passé et son présent que sa projection dans le futur. Bergen a choisi le thème de *art, travail et loisir*, Bologne : *information et communication*, Bruxelles : *la ville*, Cracovie :

pensée, spiritualité et créativité, Helsinki : *connaissance, technologie et avenir*, Prague : *le patrimoine culturel*, Reykjavik : *nature et culture*, Saint-Jacques-de-Compostelle : *l'Europe et le monde*.

Les thèmes répartis entre les villes, le maire d'Avignon a pu lancer un appel à projet à la population avignonnaise le 18 décembre 1996. A ce jour, quelque 300 propositions ont été déposées. Les projets se divisent en trois catégories : les événements (expositions, spectacles, colloques, salons...) ; les produits durables (éditions graphiques, audiovisuelles ou multi-média, restaurations, constructions, systèmes d'information) ; les produits éphémères (liaisons ponctuelles, créations réelles ou virtuelles, œuvres d'art éphémères...).

Avignon hier...

Avignon doit sa célébrité et l'essentiel de sa physionomie, au séjour qu'y fit la papauté au XIV^e siècle.

Lorsque Bertrand de Got, archevêque de Bordeaux, est élu pape en 1305 sous le nom de Clément V, il se fait couronner à Lyon, avec l'espoir de réconcilier dans cette ville d'Empire les rois de France et d'Angleterre en guerre au sujet de l'Aquitaine. La poursuite de cet objectif et surtout ses démêlés avec Philippe le Bel ne permettront pas à Clément V de rejoindre Rome. En mars 1309, le pape se fixe au couvent des dominicains d'Avignon. Jean XXII (1316-1334), successeur de Clément V établit véritablement la papauté en Avignon.

A partir de 1379, la chrétienté se trouve divisée entre deux obédiences : Urbain VI tenant Rome et Clément VII s'installant à Avignon. Le schisme se poursuit jusqu'à Benoît XIII (1394-1423) dernier pape d'Avignon.

Avignon, capitale de la Chrétienté prit un rapide essor. Elle devint un centre commercial et bancaire de premier ordre et fut bientôt la première ville de France après Paris. L'effort architectural se porta surtout sur les palais des papes et sur les églises des ordres mendiants (Carmes, Cordeliers, Dominicains). Le mécénat des papes, qui y consacrent 4% de leurs revenus s'étend aussi aux autres arts : peintures, sculpture, musique... Son influence artistique rayonne au loin grâce au passage incessant de prélats et de grands seigneurs en visite.

Avignon est réunie à la France depuis 1791.

...Avignon aujourd'hui

Avignon, préfecture du Vaucluse, est restée une ville d'art. De son passé illustre, elle a conservé plusieurs œuvres architecturales : le palais des papes, des remparts encore bien conservés, le célèbre pont d'Avignon du XII^e siècle dont il reste quatre arches, de nombreuses églises et chapelles gothiques (église des Doms, église Saint-Pierre). Outre ce patrimoine historique, la ville abrite de nombreux musées tel le musée Calvet, l'un des plus riches de France.

Avignon a acquis une réputation internationale grâce notamment au festival d'Avignon, qui depuis 1947 s'est ouvert à nombre de disciplines.

Rens : *Avignon mission*

2000, 9 rue Rempart de

l'Ouille, 84000 Avignon.

Tél. : 04 90 86 17 65.

Télécopie : 04 90 86 92 49.

Tout au long de 1997, de nombreuses consultations ont eu lieu entre les représentants des neuf *villes européennes de la culture* notamment dans la perspective de la mise en place d'un réseau européen, organe de travail en commun. Un logo commun a été choisi, et les syndicats touristiques des neuf villes diffusent une plaquette présentant l'ensemble des manifestations. Plus généralement, ce réseau permettra d'adopter une stratégie de communication à l'échelle des neuf villes. Appuyé sur une association internationale, il devrait poursuivre ses activités après les célébrations de l'an 2000.

A l'heure actuelle, la *mission Avignon 2000* étudie les dossiers déposés. La sélection des projets interviendra dans la deuxième quinzaine du mois de février. A l'issue d'une phase de pré-sélection, les dossiers ont été classés par pôle : la beauté, les ponts, autoportrait des neuf villes, les "mutalogues" (réflexion sur toute les mutations, sur l'évolution), espace européen de formation culturelle, biennale des enfants, les neuf familles de l'an 2000 (télévision), spectacles vivants, les tables des siècles, l'art des jardins, les yeux de la ville (photographie, image), patrimoine artistique et historique, art contemporain, culture et action sociale, culture provençale, festivals.

Les cofinancements

Le budget définitif du projet *Avignon 2000* n'est pas arrêté pour l'instant. Il comportera des contributions de la Ville d'Avignon, de la Commission européenne, du ministère de la culture (par le biais de la mission pour la célébration de l'an 2000) et de partenaires privés.

La langue française à l'épreuve des nouvelles technologies

Bilan du salon *Expolangues* (Paris, 28 janvier - 1^{er} février 1998)

On pense trop souvent à la langue française et aux nouvelles technologies comme à "la rencontre d'un parapluie et d'une machine à coudre sur une table de dissection" chère à Lautréamont et aux surréalistes. Pourtant, le français s'adapte parfaitement aux progrès de l'informatique et aux évolutions de l'internet. Les résultats sont passionnants : traduction assistée par ordinateur, accès multilingue aux bases de données, reconnaissance de la parole par l'ordinateur et bien d'autres technologies présentées au salon *Expolangues*.

Qu'en est-il de la langue française sur l'internet ? Les chiffres les plus divers circulent mais selon le moteur automatique du site *Lokace*, au 13 janvier 1998, le français représenterait entre 3 et 3,5% du web mondial, contre environ 5% pour l'allemand, 2% pour l'italien et seulement 1% pour l'espagnol. D'autres chiffres précisent la portée de la "percée" française : en novembre dernier, le répertoire *Nomade* recensait plus de 33 000 sites en français. Ils n'étaient que 16 000 huit mois plus tôt.

L'internet et la langue française

Le développement des sites en français est un des objectifs du Gouvernement : il faut garantir la diversité culturelle et linguistique dans la société de l'information. Des fonds de soutien ont été débloqués tant au niveau français (centre national de la cinématographie, institut de financement de cinéma et des industries culturelles) qu'europpéen (le programme *Info 2000* de développement du multimédia) et dans l'espace francophone (fonds francophone de développement des inforoutes) (*lire l'article sur le site consacré à la langue vietnamienne dans ce numéro*).

L'internet, c'est aussi l'utilisation d'un certain vocabulaire. Que faire de ces termes, le plus souvent anglo-américains ? Les intégrer tels qu'ils sont apparus ou inventer des mots nouveaux, qui traduisent cette nouvelle réalité ? Les deux pratiques coexistent, et c'est l'usage qui, en définitive, décidera. Notons tout de même le succès des mots français *internaute*, *cyber espace* ou *moteur de recherche*...

Des développements techniques spectaculaires

Expolangues, c'est aussi un lieu de découvertes. L'endroit où les dernières technologies sont mises à la disposition de tous. Bref, un lieu très ludique. En musardant parmi les stands, on pouvait apprendre, par exemple... ce qu'il en est de l'ingénierie linguistique. On appelle ainsi l'alliance de l'informatique et de la linguistique pour créer de nombreux outils destinés à nous faciliter la vie.

Qu'on en juge. Ces outils peuvent traduire des textes en plusieurs langues, faciliter l'apprentissage des langues étrangères, corriger nos fautes d'orthographe (ils sont bien connus de tous, désormais...), ou nous aider à naviguer sur l'internet. Et puis, certains outils permettent de reconnaître la voix humaine. Vous dictez, l'ordinateur écrit. Vous posez une question à haute voix, il vous répond. L'ordinateur devient plus facile à utiliser pour ceux qui ne connaissent pas l'informatique, mais aussi pour les malvoyants et les handicapés.

Quelles avancées techniques ont rendu possibles ces progrès ? Le traitement informatique du langage permet l'élaboration des outils logiciels qui aident à utiliser les ordinateurs, à aller plus vite dans notre travail : moteurs de recherche qui utilisent la langue de tous les jours, dictée vocale, ou dictionnaires électroniques. Pour que ces outils soient disponibles en français, les chercheurs et les industriels ont besoin de *corpus* numérisés nombreux et de grande taille pour pouvoir se fonder sur l'usage réel de la langue. Aussi, le ministère de la culture a engagé une action pour la constitution et la diffusion des ressources linguistiques informatisées.

Enfin, la traduction assistée par ordinateur trouve avec le web des applications nouvelles et permet de s'intéresser à des contenus exprimés dans des langues que l'on ignore. Un navigateur sur l'internet multilingue français/allemand/russe a été présenté à *Expolangues* par la société *Softissimo*.

Société de l'information, plurilinguisme, internet, dictionnaires électroniques... on a pu, lors de ce salon, constater ou découvrir, selon les cas, que la langue et la technique faisaient très bon ménage.

Les écritures du Viêtname sur l'internet

Livre et imprimerie : l'écrit et la modernisation du Viêtname

Un nouveau site internet consacré aux écritures du Viêtname est disponible sur le serveur du ministère de la culture. Présentée lors du sommet de Hanoï sur la francophonie, cette collaboration entre les ministères français et vietnamien témoigne du nouvel élan de la francophonie confrontée aux plus récentes technologies de l'information. Christiane Pasquel Rageau nous présente les écritures du Viêtname : entre idéogrammes et alphabet latin, l'histoire d'un pays qui veut communiquer avec le reste du monde.

"*Avant d'écrire chaque peuple a chanté*", a dit Gérard de Nerval. Au Viêtname le peuple "chante" toujours, et en vietnamien. Très tôt pourtant, il a aussi écrit, mais c'était en chinois...

La longue domination chinoise durant dix siècles (jusqu'à l'an 938) a introduit et imposé chez les Vietnamiens la culture chinoise sous sa forme confucéenne. L'usage quasi exclusif des idéogrammes, jusqu'aux premières années du XX^e siècle, a façonné une identité où la culture, la morale, la philosophie reposent sur la représentation figurative, le symbolisme des signes et leurs rapprochements phonétiques ou graphiques.

La littérature orale en vietnamien en a été marquée bien qu'elle corresponde sans doute à un fonds différent, plus ancien, sur lequel cette culture chinoise



Manuel de quốc ngữ datant de 1924

s'est plaquée. Cette dernière, au nom des élites, a confisqué l'écriture tandis que le "populaire" a continué de s'exprimer en paroles... et aussi en images, nous le verrons.

Idéogrammes contre alphabet latin

En 1861, au lendemain de la conquête de la Cochinchine, c'est une décision politique de l'amiral Charner qui, avec la création du Collège franco-annamite, entend diffuser le *quốc ngữ*, une écriture en caractères latins -donc alphabétique, à l'opposé de l'écriture idéographique alors en usage- enrichie de nombreux signes diacritiques, inventée au XVII^e siècle par les missionnaires pour diffuser des textes chrétiens. En 1882, cette transcription est adoptée dans les actes administratifs. En 1910 elle est considérée comme obligatoire.

Du côté vietnamien, dès 1907, une école a été créée qui enseigne le *quốc ngữ* ainsi que les sciences modernes. Cette école, le *Đông kinh nghĩa thục* est née de la volonté de lettrés "modernistes" qui estiment que la perte de l'indépendance du pays est due à l'absence d'ouverture au progrès des élites traditionnelles. Ils pensent que le *quốc ngữ* permettra d'entrer en contact avec le monde extérieur. Le *quốc ngữ* est pour eux l'âme du pays.

Un autre point fort des adeptes du ralliement à la modernité est encore, à l'époque, l'adoption de la coiffure à l'occidentale : couper ses cheveux longs, symboles de la piété filiale, constitue en effet un renversement très profond des valeurs.

Ainsi, ce qui fut d'abord un affrontement violent entre les cultures -française et vietnamienne- a produit des effets inattendus. Le développement de la presse, en français d'abord puis en *quốc ngữ*, a suscité de nombreuses vocations. Journaliste, surtout au début, le nouveau lettré jouit d'un statut moral privilégié qui lui donne autant d'importance que l'ancien. Mais, observateur et interprète de la réalité du monde, c'est lui qui va régénérer le pays. Les grands hommes politiques, à commencer par Ho Chi Minh, se sont voulu journalistes dans un premier temps... A côté de la presse, le livre imprimé va bientôt connaître une vogue considérable. A partir des années 1922-1925, la naissance du roman et d'une poésie moderne seront concomitants de cette explosion du marché éditorial.

Communiquer : comprendre et être compris

Dans une civilisation de jour en jour plus câblée et planétaire, les risques de ne pas comprendre et de ne pas être compris (aussi bien au niveau de la compréhension linguistique qu'au niveau plus global de toute la culture) sont très importants. De ce point de vue, l'aire francophone de l'Asie du Sud-est, de l'océan Indien et du Pacifique est un véritable trésor de diversités linguistiques, ethniques, culturelles, religieuses, socio-politiques, mais aussi un véritable observatoire des futures zones d'expansion industrielle et économique. Il est donc primordial que la France sache saisir la chance d'utiliser les nouvelles technologies de l'information et de la communication pour faire circuler sur ses réseaux ses savoirs, ses expertises et ses compétences.

Plus un pays est multilingue, plus il devrait pouvoir disposer d'outils à même de l'aider à maîtriser et à

comparer les différentes facettes historiques, linguistiques ou scripturales de sa (ou ses) littérature(s), en comparer et en échanger les divers corpus, enfin pouvoir les mettre en relation avec la littérature française dans l'espace francophone élargi. Cette maîtrise de la littérature comparée n'est pas seulement une obligation scolaire, ou un talent nécessaire en société, c'est la connaissance de base pour tous ceux qui veulent pouvoir communiquer de façon subtile.

La péninsule indochinoise est, comme son nom l'indique, au carrefour de deux mondes qui ressortissent de deux philosophies d'écriture - l'idéogramme et l'alphabet. Chacun de ces deux secteurs d'écriture a donné lieu à diverses évolutions que l'on retrouve presque intégralement sur le seul territoire vietnamien à travers ses nombreuses minorités culturelles.

Une grande diversité

Pour ce qui est de l'idéogramme, on trouve au Viêt Nam des textes en *Hán* (écriture du sino-vietnamien ou chinois classique prononcé à la vietnamienne), des textes en *Nôm* (écriture idéographique du vietnamien), des écritures de minorités incluant tout ou partie des idéogrammes (comme les dialectes thai blancs ou rouges...).

Pour ce qui est des alphabets, la diversité n'est pas moindre. On trouve des alphabets d'origine indienne : thai noirs, cham, khmer, lao, etc, mais aussi une présence massive de l'alphabet latin en tout premier lieu avec l'écriture moderne du vietnamien, le *quốc ngữ*. Sur ce point, il faut préciser que, à la suite d'Alexandre de Rhodes, en ayant recours à tout un arsenal d'accents et de signes diacritiques suffisamment sophistiqués, c'est seulement dans le courant du XX^e siècle, et par retouches successives, qu'on réussit enfin à transcrire la grande subtilité phonétique et tonale du vietnamien. Les solutions trouvées eurent tendance à faire école et furent souvent appliquées à la transcription de langues orales ou de dialectes voisins géographiquement.

Notre scénario, grâce à l'approche historique et culturelle que nous entendons lui donner, incitera, nous le souhaitons, les experts francophones en Ntic (nouvelles technologies de l'information et de la communication) à s'organiser pour constituer un collège solidaire à même de défendre le français et toutes ses langues partenaires dans les nombreuses instances de standardisation et de normalisation.

Christiane Pasquel Rageau

Le renouveau du musée des arts africains et océaniens

Acquisitions importantes (la collection Barbier-Mueller), expositions (cinq à six par an), colloques, concerts, spectacles : le musée national des arts d'Afrique et d'Océanie fait décidément, beaucoup parler de lui. La *Lettre d'information* a rencontré son directeur, Jean-Hubert Martin, pour évoquer le renouveau de l'établissement.

Nous nous étions rencontrés en janvier 1995 pour évoquer l'avenir du Maa. Quel jugement portez-vous sur l'évolution du musée depuis ces trois dernières années ?

Je serais tenté de dire que tout a changé. Les activités du musée se sont, dans tous les secteurs, considérablement développées, et ce, sans augmentation de nos crédits de fonctionnement. Ce regain d'activité dans tous les domaines, qu'il s'agisse des expositions ou de l'action culturelle, a été pour une très large part rendu possible par l'accroissement de nos effectifs. Nous avions, lorsque nous nous sommes rencontrés il y a trois ans, trois conservateurs. Nous sommes aujourd'hui sept conservateurs du patrimoine pour nous occuper d'un établissement couvrant un champ très diversifié de cultures et exigeant en conséquence la mise en œuvre de compétences très spécifiques.

L'acquisition de la collection Barbier-Mueller n'a-t-elle pas constitué une étape essentielle dans la vie de l'établissement ?

Cette très importante acquisition a en effet constitué une étape essentielle dans la vie du musée. Elle a enrichi nos collections de près de trois cents pièces du Nigéria et a aussi constitué un signe : celui que le musée national des arts d'Afrique et d'Océanie était plus que jamais vivant et dynamique... et qu'on accorde aujourd'hui la même importance à ces arts qu'à ceux de l'Occident. Cette acquisition capitale a en quelque sorte constitué le coup d'envoi de la politique nouvelle du musée...

Jean-Hubert Martin

Né en 1944, il est nommé conservateur du patrimoine en 1969. Dans le cadre de l'ouverture du centre Georges Pompidou et de la nouvelle présentation des collections du musée national d'art moderne, il est, dès 1977, responsable de l'installation d'un ensemble d'œuvres africaines et océaniques déposées par le musée de l'Homme. De 1987 à 1990, il devient directeur du musée national d'art moderne (Centre Pompidou) où il organise l'exposition *Magiciens de la terre*. En 1991, il est nommé directeur artistique du château d'Oiron. Depuis 1994, il est directeur du musée national des arts africains et océaniens.

Quelle est votre politique d'expositions ?

Le musée national des arts d'Afrique et d'Océanie organisait auparavant une exposition par an : il en organise désormais entre cinq et six. La Réunion des musées nationaux (Rmn) finance, chaque année, une de ces expositions, la plus importante, du moins budgétairement, et les autres le sont grâce à divers mécènes, parmi lesquels figure notamment la styliste *Agnès B*. L'aide qu'elle nous apporte en faveur des arts africains contemporains n'est assortie - c'est assez remarquable pour être souligné - d'aucune contrepartie, d'aucune demande de "retour" en communication.

Le Maa bénéficie également, depuis quelques années, de plusieurs parrainages. Nombreux sont ceux qui vouent à notre grande et séduisante salle des cinq



Comment se traduit cette notoriété accrue en termes de fréquentations ?

Nous avons, en 1997, avec plus de 300 000 visiteurs, augmenté *grosso modo* notre fréquentation de 30% par rapport à 1996. Ces résultats sont dus à trois grandes expositions qui ont attiré un public nombreux : *Arman et l'art africain* en début d'année, *Arts du Nigéria* en milieu d'année, et *Vanuatu, Océanie. Arts des îles de cendre et de corail* en fin d'année. A ces trois expositions, il faut ajouter celle que nous avons consacrée au peintre contemporain zaïrois Cheri Samba, qui a su éveiller l'intérêt d'une autre catégorie du public : celle qui s'intéresse à l'art vivant, à l'art d'aujourd'hui. Ces bons résultats montrent que des expositions bien ciblées peuvent exercer un attrait sur des publics divers et les amener jusqu'à nous.

Les expositions d'art contemporain jouent-elles un rôle important dans la vie du musée ?

Elles jouent un rôle très important, car elles montrent que le musée ne s'intéresse pas qu'au passé mais est un lieu vivant, un lieu de dialogue et d'échanges. Elles nous permettent aussi de toucher un public plus large qui jusqu'alors ne venait pas au Maa. Nous avons lancé, depuis quelques mois, une grande enquête sur les publics de l'établissement. Nous savions déjà un certain nombre de choses, et, par exemple, que notre public était constitué pour une très faible partie de touristes et pour une très large partie de parisiens. Nous allons, grâce à cette enquête, en savoir beaucoup plus...

Qu'en est-il de l'action culturelle ?

Les visites scolaires continuent comme par le passé à très bien "marcher"... et nous avons, pour les adultes, multiplié le nombre des visites-conférences-que nous proposons. Nous avons également récemment mis en œuvre un programme pour essayer de faire venir au musée ceux qui n'en ont pas l'habitude et notamment les populations immigrées que nos collections et nos animations auraient bien des raisons d'intéresser. Quant aux manifestations très diverses que nous organisons, qu'il s'agisse de spectacles, de concerts ou de festivals de films, elles attirent un vaste public.

continents une affection particulière et lui restent fidèles. C'est le cas de la maison de couture *Comme des garçons* qui, depuis trois ans, présente régulièrement ses collections dans nos murs et aussi de Jean-Paul Gaultier. Les Trophées de la mode, retransmis sur TF1 pendant les fêtes de fin d'année 1997, ont également eu lieu au musée.

Ces défilés de mode semblent attirer l'attention sur le musée et le rendre en quelque sorte plus présent dans le paysage parisien ?

Ils contribuent en effet, parallèlement aux diverses activités de l'établissement, à faire parler du Maa et à donner envie au public de s'y rendre. Certaines, parmi les "retombées" de ces manifestations, sont assez drôles. Ainsi un photoroman publié l'année dernière par le magazine *Télérama* avait-il pour cadre le musée national des arts d'Afrique et d'Océanie... Il est particulièrement réjouissant de voir le très beau bâtiment qui abrite le musée exercer à nouveau toute sa séduction et faire l'objet d'un véritable engouement de la part des milieux artistiques et cultivés. Le Maa est à la mode... Qui s'en plaindrait ?

↓
Mali, Genne.
Statue féminine.
Terre cuite.
Hauteur 36,5 cm.
XII - XIV^e siècle.
Maa.



Masque, ornement de ceinture. Bronze ; fer masque Nigéria ; Bénin.

Et les colloques ?

Nous avons en effet organisé, l'année dernière, deux colloques importants consacrés au critique d'art Carl Einstein et au post-colonialisme. En collaboration avec le centre Georges-Pompidou, nous en organisons un autre cette année consacré aux musées coloniaux. Le musée colonial a été dans le passé une des formes importantes de représentation des cultures non occidentales. Le colloque s'interrogera sur l'évolution de ces représentations.

La collection Barbier-Mueller

Consacrée aux arts du Nigéria, cette collection a été commencée dans les années 30 par Josef Mueller et poursuivie par son gendre Jean-Paul Barbier. Les œuvres de cette collection (276 pièces) comprennent une grande variété d'œuvres émanant du Nigéria, ex-colonie anglaise : statuettes, armes, masques, sceptres, etc.

N'êtes-vous pas actuellement en train de modifier la présentation des collections ?

Le Maaou achète régulièrement des peintures aborigènes pour compléter sa collection... et c'est cet enrichissement permanent qui a rendu nécessaire de

renouveler la présentation des collections australiennes. C'est, de la même façon, la nécessité d'intégrer une partie de la collection Barbier-Mueller dans nos collections permanentes qui nous a amenés à repenser la présentation d'ensemble des collections africaines. Nous en profitons pour donner un coup de peinture... bien nécessaire dans un musée dont le principal problème reste la vétusté.

Quand le public pourra-t-il découvrir cette nouvelle présentation ?

Nous prévoyons d'ouvrir au public toutes ces salles rénovées - ou en tout cas rafraîchies - en proposant une nouvelle présentation de nos collections au début du mois d'avril de cette année.

Quelles sont les expositions prévues cette année ?

A peu de distance de ce bureau, travaillent depuis plusieurs semaines une femme artiste d'Afrique du Sud, Esther Mahlangu, et son fils, Elias. Ils appartiennent à la population Ndebele qui a développé la tradition de peinture des maisons en l'enrichissant de motifs géométriques et de larges pans de couleurs. Le public pourra découvrir l'environnement pictural qu'ils sont en train de créer sur les parois d'une salle du musée à partir du 28 janvier. Puis ouvrira ses portes, le 29 avril une exposition consacrée à la *Croisière Noire*, qui eut lieu en 1924/1925 et fut, à l'époque, très médiatisée. Elle permettra, à partir d'œuvres et d'objets d'Afrique, de mettre en lumière l'évolution du regard occidental sur les productions artistiques africaines. A la fin du mois de septembre, enfin, ouvrira une grande exposition qui sera consacrée à une population du Congo : les Bateke.

Conformément au vœu du président de la République, le gouvernement poursuit actuellement la réflexion concernant la création d'un musée qui traiterait des cultures non occidentales - et qui rassemblerait les collections de différentes institutions (Maaou, musée de l'Homme, etc.). Ce futur musée pourrait s'installer quai Branly, près de la Tour Eiffel : à la suite d'un conseil restreint, présidé par le Président de la République et auquel participait Catherine Trautmann, le gouvernement travaillera à un projet qui pourrait s'établir quai Branly vers 2002.

La création de ce nouveau musée entraînerait la disparition du Maaou en tant que tel... en même temps que sa renaissance dans un ensemble plus vaste.

Sur le macadam... les arts de la rue aujourd'hui

Acte de naissance : les années 70. Lieu : les rues de la cité. Objet social : réaliser un spectacle total, mêlant théâtre, cirque, danse et... dérision. Leur nom ? Les arts de la rue ! La *Lettre d'information* ouvre un dossier sur une forme d'art qui rencontre un grand succès public.

Dans les années 70, à la suite d'expériences conduites par des artistes appartenant à des courants novateurs, de nombreuses compagnies se sont investies dans de nouvelles formes artistiques. Elles avaient comme dénominateur commun les problématiques liées à l'espace public.

Au même titre que les "musiques nouvelles", "les formes de danse urbaine", le "théâtre/spectacle de rue" rassemblent d'innombrables publics dont certains n'ont pas une pratique de fréquentation régulière des lieux qui diffusent les arts de la scène.

Une question demeure : pourquoi ces publics constitués de toutes générations et catégories sociales, se reconnaissent-ils dans ces "offres" artistiques ? Est-ce l'aspect convivial et festif, est-ce le sentiment de réappropriation de l'espace public, sont-ce ces langages artistiques, familiers et irrévérencieux, qui puisent dans les arts forains, le cirque, le théâtre, la musique, la danse et les arts plastiques ?

Un succès public

Il serait sans doute bien hasardeux de répondre de manière définitive à cette question. Il reste que le phénomène *sociologique* est indéniable. Et que le succès public l'est également. Le "théâtre de rue" est par définition un théâtre de la cité, un théâtre "citoyen". Qu'est-ce qui provoque cette adhésion populaire et suscite la méfiance, voire le rejet, de nombreux acteurs culturels ?

La transgression ludique, le questionnement, voire la subversion, l'esthétique du grotesque et de la dérision constituent le socle de ces créations spectaculaires dans lequel les publics semblent pénétrer sans difficulté et souvent se reconnaître. En effet, comme toutes les disciplines artistiques *vivantes*, les arts de la rue sont

Les festivals

La création de *Lieux Publics*, institution nationale, pour ces artistes de la "marge" fut une grande première. Cette percée institutionnelle accompagnera la floraison de nombreux festivals depuis la naissance d'"*Eclat*" à Aurillac (festival international des arts de la rue).

Fondé en 1986 par Michel Crespin et dirigé depuis 1994 par Jean Marie Songy, il cristallise autour de sa réalité et de son image toutes les passions concernant les arts de la rue. "*Eclat*" reste le festival phare, emblématique, d'ampleur internationale qui rend compte de façon exhaustive du marché des arts de la rue.

D'autres festivals importants prennent le relais : Brest, Chalon-sur-Saône, Cognac, Lille, Chalons-en-Champagne, Saint-Gaudens, Sotteville-les-Rouen. Ils jouent un rôle particulièrement important de vitrine et de passerelle entre la création et la diffusion. Leur programmation rassemblent les créations françaises et internationales incontournables et les professionnels de ce réseau.

Ils sont soutenus par l'Etat et ses partenaires sur la base de la pertinence de leur projet artistique.

l'objet de mouvements esthétiques contradictoires, - d'incarnations scéniques et urbaines qui se déclinent dans une grande diversité de courants.

Il est possible de les regrouper par familles esthétiques. Parmi les cinq ou six grandes tendances qui structurent le théâtre de rue, on peut isoler *les spectacles déambulatoires* (compagnies "Délice Dada", "Piétons"), *les spectacles qui prennent le tissu urbain comme scénographie* ("Kumulus", "CIA"), *les spectacles de grande parade* ("Royal de Luxe", "Générick

Vapeur", "Opposito", "Metalovoice", "compagnie Off"), *les spectacles de compagnies qui travaillent avec grandes installations*, ("Trans-Expres", "Illotopie", "Eclat Immédiat et Durable", "Skénéé", "Le Phun", "Jo Bitume"). Toutes ces démarches ont en commun l'impact sur les publics, un désir d'invention et d'innovation. Par ailleurs, l'augmentation du nombre des structures a rapidement fait naître le besoin de regroupement professionnel et la mise en place de points de rencontre capables de définir les modes de création et d'intervention.

Cette forme particulière de théatralité est aussi une forme particulière de lutte contre certaines exclusions culturelles et sociales.

Leurs actions et bien souvent leurs engagements, auprès des plus démunis culturellement ou socialement en témoignent.

Cette forme particulière de lutte contre certaines exclusions culturelles et sociales ne doit pas cependant contribuer au dévoiement des arts de la rue qui ne seraient plus, à ce moment là, perçus comme une forme artistique expérimentale, mais comme des instruments au service des équipes sociales. Autre risque généré par leur propre succès ; les "Arts de la rue" et "leurs nécessaires festivals" réduits au service de la communication des collectivités publiques. L'Etat et ses partenaires devront veiller à ce que ces formes artistiques, aussi difficiles à décrypter puissent-elles paraître aux "spécialistes", restent bien ancrées dans le domaine artistique.

Photo Nicolas Devanne.



Compagnie Generick vapeur

Lieux Publics - Centre national de création des arts de la rue

Lieux Publics, association créée en 1982 par Michel Crespin et Fabien Janelle est implantée à Marseille : c'est le premier centre national de création pour les arts de la rue. Il est installé sur un site comprenant un atelier de construction de 1 000 m² environ, ainsi que des bâtiments d'accueil pour les compagnies. La promotion des arts de la scène est leur premier souci. *Lieux Publics* conçoit, produit et co-produit des spectacles, accueille des productions extérieures, met à la disposition de celles-ci ses moyens techniques et logistiques, accueille des artistes en résidence. Le centre national de création pour les arts de la rue se positionne sur un terrain artistique extrêmement dense et fertile incluant des savoir-faire et des courants divers, de la danse, du théâtre, des arts plastiques, de la musique et du cirque.

Missions :

- La revalorisation de la tradition festive, et simultanément, l'expérimentation de nouvelles formes d'expression artistique.
- Le pilotage ou la coordination de la réflexion sur la création de nouveaux espaces d'intervention urbaine.

Formes métissées, genre inclassable, les arts de la rue sont "fragiles". Leur reconnaissance institutionnelle semble parfois problématique.

Les soutiens de l'Etat

Un premier plan de soutien a été mis en place en 1993 ; ce plan n'a pu prendre en compte les réalités de ce secteur que très partiellement. Il n'a pas eu les conséquences que les artistes et les publics étaient en droit d'attendre. Catherine Trautmann a donc demandé que le dossier soit repris. Au vu des évolutions constatées et des études en cours, la direction du théâtre et des spectacles et les directions régionales des affaires culturelles vont donc mettre en œuvre un ensemble de mesures, capables de consolider ce secteur et de le développer.

Par ailleurs, la Dts attribue des aides complémentaires à l'écriture et au projet de création des arts de la rue et de la piste (arrêté du 21 avril 1995). Ces aides, qui ne peuvent être accordées deux années de suite, ont pour but d'encourager le processus de création et d'écriture des spectacles (aides à l'écriture) et de favoriser un projet important dans le parcours d'une compagnie (aides au projet de création).

Les lieux de fabrication

L'objectif est de constituer un ensemble national de lieux ayant pour vocation d'accueillir, par saison, une ou plusieurs équipes professionnelles en période de création. Les lieux de fabrication permettent de répondre aux besoins spécifiques des compagnies de rue, pour la conception, la construction, la création, et le stockage.

Le soutien financier de l'Etat intervient à l'appui d'objectifs précis en concertation avec les collectivités territoriales. Ces lieux s'appuient sur la permanence d'une équipe professionnelle : compagnies ou structures de diffusion. Sept lieux de fabrication aidés par l'Etat sont en fonctionnement (Brest, Chalon-sur-Saône, Cognac, Lille, Noisy-le-sec, Saint-Gaudens et Sotteville-les-Rouen), tandis que cinq autres sont envisagés.

La création et le développement d'un "lieu de fabrication" sont subordonnés à la définition d'un cahier des charges qui, outre les orientations générales de l'action, précise les modalités concrètes des services rendus et les moyens qui leur sont assortis. Toutefois, l'émergence de nouveaux lieux de fabrication devra s'entendre dans une optique inter-régionale, car il n'est pas envisageable de multiplier les outils de ce type sans avoir préalablement consolidé ceux qui existent déjà.

Hors Les Murs

Créée en 1993 avec le soutien de la direction du théâtre et des spectacles, l'association *Hors les Murs* - association nationale pour le développement et la promotion des arts de la rue et des arts de la piste - a une mission de développement et de promotion, pour les arts de la rue, notamment par le biais d'études et de conseils. Depuis 1995, sur instruction ministérielle, l'association s'est vue confier des missions analogues en matière d'arts de la piste. Cette association est présidée par Louis Joinet et dirigée par Jean-Luc Baillet.

La documentation (archives papier, vidéo et données informatisées). Le centre de ressource et de documentation de l'association recense les artistes et les partenaires des spectacles des arts de la rue et des arts de la piste. Il informe et promeut les créateurs, les structures de création et de diffusion en France, les réseaux internationaux et les collectivités locales.

Prochainement, la création d'un site internet doit relayer, en partie, les publications et les rencontres, favoriser la promotion de la création des artistes et constituer une mémoire spécifique aux arts de la rue et de la piste.

Les éditions. La lettre des arts de la rue, publication d'actualité et de réflexion sur le secteur. Cette lettre devrait se transformer en revue trimestrielle à partir de 1998.

Le Goliath : ce guide annuaire de la profession recense les équipes artistiques, les partenaires institutionnels du réseau, les organisateurs.

Les mémentos : dans une perspective de qualification des professionnels du spectacle vivant, *Hors les Murs* s'est associée à l'irma et aux éditions As pour éditer et diffuser une collection de fascicules pratiques sur des questions réglementaires, techniques, juridiques et fiscales *Les mémentos du spectacle vivant*. 4 numéros ont paru : (*La pyrotechnie, La captation audiovisuelle du spectacle vivant, Les intermittents, La sécurité de l'individu au travail*.)

Les rencontres. Elle organise des débats et des rencontres permettant de rassembler les professionnels sur des problématiques importantes. : *Le carrefour des arts de la rue*, organisé avec le Parc de la Villette, *les paroles au Moulin*, en 1997.



Photo Nicolas Devanne

Compagnie Royal de luxe

Orientations et mesures nouvelles pour 1998

Le ministère de la culture a accordé en 1997 une aide de 19,8 MF (dont 10 MF de crédits déconcentrés)

En 1998, des moyens déconcentrés supplémentaires sont prévus en région pour l'ensemble du secteur. Cette politique de développement et de consolidation devrait se poursuivre dans les prochaines années.

Dans ce cadre, il faudra veiller à la meilleure prise en compte des nouvelles formes esthétiques par les comités d'experts chargés de suivre, pour l'Etat, l'activité théâtrale en région. Une grille d'analyse et d'appréciation du travail et des réalisations de ces compagnies sera établie prochainement par l'inspection de la création artistique.

Pour 1998, des moyens financiers seront apportés à l'équipe du Royal de Luxe à Nantes, afin de développer un second centre national de création. Il complétera les interventions de *Lieux Publics* à Marseille.

Les arts de la rue participent à l'aménagement du territoire, il serait donc souhaitable d'accélérer le processus de maillage de celui-ci à travers les lieux de fabrication envisagés pour ce secteur (voir encadré page

15). Ces lieux favorisent les rencontres avec le public, la coproduction, la résidence de compagnies, les commandes de manifestations.

"La Fédération", association de professionnels des arts de la rue élaborée au festival d'Aurillac et constituée officiellement le 21 septembre 1997 à Chatillon. Elle est actuellement composée de 24 membres fondateurs. Cette association a pour vocation de : "fédérer le secteur professionnel des arts de la rue, de faire circuler des idées, de promouvoir et défendre une éthique et des intérêts communs, de prendre position dans des domaines se référant au spectacle vivant et en particulier aux arts de la rue, notamment en ce qu'ils sont concernés par la définition des politiques culturelles, l'aménagement du territoire et la pratique artistique de l'espace public".

**Rens : La Fédération 45 rue Rébéval 75019 Paris.
Télécopie : 01 42 40 77 74.**

Contacts

Lieux Publics, 16 rue Condorcet, 13 016 Marseille. Tel : 04 91 03 81 28.

Festival Chalon dans la rue, 5, place de l'Obélisque, 71100 Chalon-sur-Saône. Tel : 03 85 48 05 22.

Hors Les Murs, 740 Avenue Pablo Picasso, 92000 Nanterre. Tel : 01 46 69 96 96.

En avril 1998, 68 rue de la Folie Méricourt, 75011 Paris

Festival d'Aurillac, Centre Pierre Mendès France, 37 rue des Carmes, 15000 Aurillac. Tel : 04 71 64 34 32.

Direction du théâtre et des spectacles, Gilles Detilleux, Bureau des activités théâtrales, 53 rue St Dominique 75007 Paris.
Tel : 01 40 15 89 90.

Le tour des cultures du monde en 50 jours

Un festival qui ouvre largement ses fenêtres sur les cultures du monde et qui découvre... l'imaginaire, contrée aux frontières indécises et aux contours inattendus : c'est le festival de l'imaginaire, qui se tiendra à Paris du 13 février au 4 avril 1998. Entretien avec le directeur de la Maison des cultures du monde, Chérif Khaznadar.

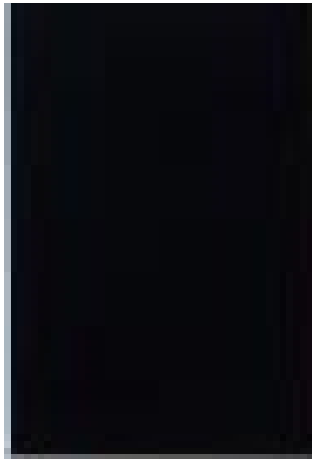
.....
 entretien avec Chérif Khaznadar,
 directeur de la Maison des cultures du monde

Chérif Khaznadar, pouvez nous présenter la Maison des cultures du monde ?

Fondée en 1982, La Maison des cultures du monde est une suite logique aux activités d'ouverture sur les cultures du monde que j'avais développées à la Maison de la culture de Rennes que j'ai dirigée de 1973 à 1982. Le ministère de la culture subventionne la Mcm depuis sa création, nos activités s'inscrivent dans les missions du Dai.

La Maison des cultures du monde était aussi la réponse à un besoin : une présence permanente des cultures du monde à Paris et non plus ponctuelle ou au coup par coup au hasard d'un festival ou de l'envie d'un programmeur. C'était aussi pour établir un équilibre à la balance des échanges culturels avec le reste du monde. La Mcm a pour mission d'accueillir des manifestations culturelles de tous les pays du monde ; le dialogue et les échanges entre ces cultures, la lecture et la réflexion sur leur élaboration ; l'édition d'ouvrages et de disques ; la coordination de ces actions avec différents partenaires et leur diffusion à travers la France et l'Europe. La Mcm est aussi un lieu de formation et d'expertise. Le savoir-faire qu'elle a développé lui permet d'organiser de grandes rencontres, des séminaires, des stages, toutes activités bien entendu *internationales* illustrant la place essentielle de la France dans le domaine des échanges et de l'ingénierie culturels.

Photo J.P.D.



Chérif Khaznadar

Le parcours de Chérif Khaznadar est celui d'un homme qui s'interroge : sur lui-même, sur les autres et sur le monde qui l'entoure. Dramaturge et metteur en scène, il a dirigé la Maison de la culture de Rennes, le Théâtre de la Ville de Rennes, le festival des arts traditionnels entre autres. Chérif Khaznadar est aussi président de la Commission culture de la Commission française pour l'Unesco.

Du 13 février au 14 avril se tiendra la deuxième édition du festival de l'imaginaire, quel est son objectif ?

L'objectif principal de ce festival est de faire découvrir au public français des formes d'expression qu'il n'a pas encore eu l'occasion d'approcher. Aujourd'hui, un très large public s'intéresse à la découverte de ces spectacles. Cet intérêt a amené un nombre de plus en plus grand de programmeurs à s'y intéresser à leur tour. Aussi la Maison des cultures du monde, qui se consacre depuis quinze ans à cette mission d'ouverture sur d'autres cultures, a-t-elle voulu

créer un temps fort dans la saison parisienne en associant à son initiative les principales institutions qui partagent à des degrés divers ses préoccupations. C'est un festival qui est encore jeune puisque nous n'en sommes qu'à la deuxième édition.

Quelle est la particularité de ce festival ?

Il apportera tous les ans une moisson d'artistes et de formes encore inconnus à Paris. Les musiques du monde sont en évolution permanente, et les interprètes nouveaux que nous cherchons sur le terrain les enrichissent quotidiennement par leur apport créatif. Les vieux maîtres n'ont pas seuls le privilège de présenter leur art au public français.

On peut citer le cas de la jeune chanteuse Simara Imanova, que nous avons découverte il y a quelques années quand elle était élève d'Aga Khan Abdullaev, un des grands maîtres du *mugam*. Elle s'inscrit dans la même tradition qu'Alem Kassimov, que le public français a pu apprécier dès ses premiers concerts à la Maison

des cultures du monde en 1985. Il ne faut pas également perdre de vue que le temps et les générations passent. Aussi, tous les ans, ferons-nous un rappel d'une forme artistique importante qui aurait été trop longtemps absente de la scène parisienne, comme ce sera le cas cette année pour le *Kathakali*. L'originalité de notre travail est, sous l'impulsion de Françoise Gründ, de sortir des sentiers battus pour rechercher ces expressions inconnues des médias et qui ont un besoin, que j'oserais qualifier de vital, d'être reconnues par la communauté internationale afin de pouvoir survivre et de rester partie intégrante du patrimoine de l'humanité.

Comment sélectionnez-vous les artistes ?

En plus de la qualité artistique requise pour chaque artiste, nous demandons une certaine exclusivité pour le festival : le passage des artistes doit être une première, - ou alors l'œuvre qu'ils présentent, si c'est une création, doit être une première à Paris.

Vous souhaitez que la Maison des cultures du monde soit un lieu de débat. Sur quel thème portera le programme des tables rondes du festival ?

La Maison des cultures du monde qui, depuis sa création, s'efforce d'illustrer dans le domaine culturel les particularismes des identités, consacrera dans le cadre du *festival de l'imaginaire* trois tables rondes à une réflexion sur le concept de l'identité culturelle tel qu'il peut exister aujourd'hui.

Ce concept a, au cours de ces dernières années, considérablement évolué. Confronté à la résurgence des nationalismes d'une part et à l'émergence de la mondialisation d'autre part, il est en passe d'être conforté ou récupéré et, de toute façon, redéfini. Des intellectuels, des universitaires, des chercheurs seront invités à partager avec le public leurs réflexions sur ce sujet.

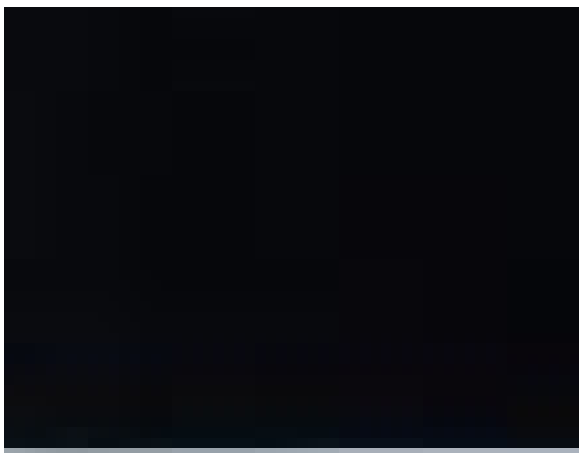
Chacune des tables rondes sera précédée d'une introduction musicale avec un artiste de renom. Les communications de ces rencontres feront l'objet d'un ouvrage similaire à celui que nous avons publié avec *Actes-Sud* sur les séances du premier *festival de l'imaginaire* consacrées au "Corps tabou".

Les partenaires

Le souhait du festival depuis sa création était de fédérer en une seule démarche plusieurs institutions à Paris, en France et à l'étranger. Les principales institutions ont répondu favorablement à cette démarche. C'est ainsi qu'à Paris, les spectacles seront présentés au théâtre équestre Zingaro, au musée des arts d'Afrique et d'Océanie, une programmation conjointe a été établie pour certains concerts et événements avec l'institut du monde arabe, l'association française des amis de l'Orient et Arte. Mais le Festival n'a pas lieu qu'à Paris, en France le Théâtre Duchamp-Villon à Rouen, la Maison de l'étranger à Marseille, l'Ecole nationale de musique de Villeurbanne, la Maison des racines du monde à Toulouse entre autres accueillent des spectacles du festival. Et en Europe ces mêmes spectacles sont accueillis à Genève, Bruxelles, Dresde, Gand et Utrecht. Le festival de l'imaginaire prend dès sa deuxième année une dimension nationale et européenne.

...écouter, voir... écouter, voir... écouter, voir...

DR : service photo du Centre Pompidou. ©Adagp



Etude pour improvisation XXVI (en ramant), 1911-1912.

Aquarelle et encre de Chine sur velin. Collection Mnam/Cci.

Kandinsky au musée des beaux-arts de Nantes. Le musée des beaux-arts de Nantes qui a été, en 1958, grâce à la donation de Gildas Fardel, le premier musée de province à posséder et à exposer une œuvre de Kandinsky, présente une importante exposition consacrée à ce peintre, conçue et réalisée avec le centre Georges Pompidou - Musée national d'art moderne/Centre de création industrielle.

L'exposition qui rassemble une centaine d'œuvres ainsi que de nombreux documents et photographies sélectionnés dans les collections du musée national d'art moderne, présente les grands jalons de la carrière de l'artiste.

Les premières salles permettent de découvrir ou de retrouver les merveilleuses peintures que Kandinsky réalisa à ses débuts, à Munich : petits paysages proches du post-impressionnisme et "dessins coloriés" sur fond noir chargés de réminiscences des légendes de sa Russie natale...

L'émotion ressentie ne tient pas seulement à la beauté et à la poésie de ces œuvres mais aussi au fait qu'en les regardant, il est impossible au visiteur contemporain de ne pas penser à la révolution artistique dont elles étaient porteuses. Dans ces œuvres - qui exercent l'attrait propre aux "commencements" - apparaissent les prémices d'une nouvelle façon de peindre...

L'accent est mis ensuite sur la période où Kandinsky, enseignant au Bauhaus de Weimar et Dessau, aux côtés de Paul Klee, développe une abstraction plus géométrique, plus rigoureuse, mais aussi - souvent - empreinte d'humour. L'exposition permet enfin de suivre Kandinsky à Paris où il poursuit son œuvre jusqu'à sa mort, en 1944. Une œuvre qui a fait de lui l'un des grands pionniers du nouvel art et de la non-figuration...

Jusqu'au 17 mai 1998. Kandinsky. Collections du musée national d'Art moderne, au musée des Beaux-Arts de Nantes, 10, rue Georges-Clemenceau - 44000 Nantes, 02 40 41 65 65.

Habiter différemment l'usine. Dans l'environnement industriel de la commune de Pierre-Bénite (Rhône), Elf-Atochem représente une part importante de l'activité économique, un lieu de travail pour des centaines de personnes en même temps qu'une architecture spécifique. La compagnie *Pierre Deloche danse* et le photographe Jean-Louis Gonterre ont entrepris avec la direction de l'usine et le comité d'entreprise un projet "photo-chorégraphique" associant, sur 24 sites différents, 200 membres du personnel et 8 danseurs.

Jean-Louis Gonterre a fixé sur pellicule les tableaux vivants nés de la rencontre entre le chorégraphe et l'entreprise. Ces photographies de grand format (1m x 1m) sont exposées à la direction régionales des affaires culturelles (Drac) puis circuleront dans les différents sites de production du groupe Elf-Atochem à travers le monde.

6 février-20 mars, Drac Rhône-Alpes, Le Grenier d'abondance, 6, quai Saint-Vincent, Lyon. Rens : Drac, 04 72 00 44 49.

Bpi-info. La bibliothèque publique d'information propose un nouveau service de réponse à distance. Cinq possibilités pour poser les questions : par courrier, Bpi-info, 75197 Paris cedex 04 ; par téléphone, du lundi au vendredi de 14h à 18h, 01 44 78 12 75 ; par télécopie : 01 44 78 45 10 ; par minitel : 36 15 libe rubrique bpi ; par l'internet, bpi-info@bpi.fr. Les réponses sont données dans les 48h (pas de fourniture de documents).

Nominations

ANITA WEBER vient d'être nommée déléguée au développement et aux formations. Directeur régional des affaires culturelles en Basse-Normandie entre 1993 et 1997, elle exerçait les fonctions de conseiller technique en charge des musées, des arts plastiques et des enseignements artistiques au cabinet de Catherine Trautmann.

DAVID CAMÉO est nommé conseiller technique chargé des musées, des arts plastiques et des enseignements artistiques. Il avait exercé auparavant diverses fonctions au sein de la délégation aux arts plastiques : successivement chef des département des relations extérieures, des achats et de la commande publique, et du soutien à la diffusion et à la création artistique, il avait aussi en charge l'action internationale et les expositions en régie.

Le chorégraphe **JOSÉ MONTALVO** est nommé directeur du centre chorégraphique national de Créteil. Il s'installera, en juin 1998, dans ces fonctions, où il succédera à Maguy Marin, appelée à mettre en place et à diriger un nouveau centre chorégraphique national à Rillieux-le-Pape en région Rhône-Alpes.

Rappel

L'exposition *Mille monuments du XX^e siècle en France* se poursuit jusqu'au 11 mars. *Conseil économique et social, palais d'Iéna, 9 place d'Iéna, 75016 Paris, 01 44 43 60 02.*

...écouter, voir... écouter, voir... écouter, voir...

Evolution du programme Courants. Depuis 1991, près de sept cents professionnels francophones de la culture, originaires de quatre-vingt pays, sont venus en France, dans le cadre du programme *Courants*, à la découverte de sa culture et de ses méthodes de gestion culturelle, à la rencontre de partenaires avec lesquels bâtir des projets de collaboration.

Ce programme est proposé par le ministère de la culture et de la communication (Dai). Il est mis en oeuvre en étroite concertation avec les directions du ministère et de nombreux opérateurs culturels. Le programme *courants* sera marqué, à partir de cette année, par plusieurs évolutions : la presque totalité des pays pourra désormais accéder à toutes les formations de ce programme (une concertation est en cours avec le Secrétariat d'Etat à la coopération pour les pays relevant de son champ de compétences) ; les nouvelles dispositions concernent les trois grands modules de formation : la *formation internationale culture* (Fic), mise en oeuvre par la commission française pour l'Unesco verra son contenu pédagogique réactualisé afin de renforcer les enseignements en gestion et direction de projets. La durée de cette formation est maintenue à dix mois et sera sanctionnée par un diplôme universitaire de haut niveau.

L'organisation pédagogique et logistique des *séjours culture* est désormais entièrement confiée à la Maison des cultures du monde. Trois ou quatre *stages thématiques de formation professionnelle* seront organisés chaque année pendant deux semaines au sein d'organismes pédagogiques de haut niveau. La Maison des cultures du monde assurera la logistique de ces stages.

Le mode de sélection des candidats reste inchangé. Les ambassades de France établissent une pré-sélection et une commission se réunit au ministère de la culture et de la communication pour arrêter la sélection définitive des candidats.

Rens : Dai, Hélène Herschel et Aimée Pollard, 01 40 15 37 23.

Comité consultatif pour la recherche architecturale. Le décret n°98-31 du 14 janvier 1998 portant création du Comité consultatif de la recherche architecturale est paru au Journal officiel du 16 janvier 1998.

Ce comité, qui remplace l'ancien placé auprès du ministre chargé de l'équipement avant le rattachement de la direction de l'architecture au ministère de la culture, voit ses prérogatives élargies. Il est consulté sur les grandes orientations de la politique de recherche dans le domaine de l'architecture et sur la programmation des formations de recherche des écoles d'architecture.

La stricte mission d'évaluation des résultats des programmes de recherche menés par les équipes et laboratoires de recherche des écoles est dévolue au comité dans sa composition restreinte.

Il est composé de trente trois membres (seize élus) dont la durée de mandat est de quatre ans. La réunion d'installation du Ccra en session plénière est fixée au 28 avril 1998.

Pierre Puget, architecte du XVII^e siècle. L'oeuvre architecturale et urbanistique de Puget (1620-1694) est encore mal connue aujourd'hui : les débats sur les attributions subsistent, et les sources font trop souvent défaut, soit qu'elles aient été définitivement perdues, soit qu'elles n'aient pas encore été mises à jour, faute d'un travail systématique sur cet aspect du travail de l'artiste.



La vieille charité, vue générale.

Photo J. Bernard

Pourtant, Puget - fils et frère de maître-maçon - était incontestablement un homme du bâtiment et sa production architecturale s'étend, régulière sinon abondante, sur plus de trente ans. Elle a pour cadre deux cités du Sud de la France : sa ville natale, Marseille, où il terminera ses jours ; et le port de

Toulon, où il dirigea l'atelier des sculptures de l'arsenal de 1668 à 1679. Elle est très marquée par la formation de Puget dans les grands ateliers baroques italiens - chez Pierre de Cortone et le Bernin - et par son exercice génois.

Ce dossier évoque de manière globale l'activité artistique de Puget : entre l'influence du baroque italien et la montée du système des académies françaises. On trouve aussi une analyse de ses projets les plus importants, notamment les plans pour l'arsenal de Toulon, l'agrandissement de Marseille et la place Royale, ainsi que ceux pour la chapelle de la Vieille Charité.

Les Cahiers de la Recherche Architecturale - n°41 - Parenthèses/diff. Puf - 140 F

Réseau Circus net. A l'initiative de *Hors Les Murs*, ce réseau international d'information, de réflexion et de recherche sur les arts du cirque, a été créé à Paris le 26 janvier 1998.

Ses principaux objectifs sont : la circulation des oeuvres et des artistes, la formation professionnelle à travers la coopération culturelle, la défense des patrimoines des formes académiques du cirque dans le monde.

Plusieurs outils seront proposés pour favoriser l'échange d'informations dans ce réseau : un bulletin bilingue (français/anglais), les sites internet des membres fondateurs, des rencontres thématiques annuelles. Les fondateurs sont : *En Piste* (Canada), l'association nationale des artistes acrobates chinois, la Funarte - ministère de la culture du Brésil, Dansk Artist Forbund (Danemark), un réseau d'universitaires nord-américains et *Hors Les Murs*, qui assurera le secrétariat général du réseau. Des adhésions sont à l'étude avec un partenaire russe et une fédération européenne d'écoles.

Le Dai soutient ce projet afin de développer la circulation des spectacles et des artistes internationaux du cirque, art nomade et itinérant par excellence.

Rens : Hors Les Murs, 01 46 69 96 96.